



SOMMAIRE

ÉDITO	1
ACTUALITÉS	3
CIGEO : Le premier ministre tente un passage en force.....	3
Dérèglementation des nouveaux OGM.....	3
La guerre aux nuisibles ne réduit pas les dégâts !	4
FAUNE & FLORE.....	6
C'est reparti pour les ateliers pelotes	6
Le bilan du comptage WETLANDS 2026.....	6
Le bilan de l'oiseau de l'année 2025.....	7
L'oiseau de l'année 2026	8
ANIMATION	9
Les sorties « Sologne Naturez- vous ! »	9
Accueillir les chauves-souris	9
VIE ASSOCIATIVE	10
Journée de la biodiversité 2026	10
De nouvelles recrues	10
Paroles de bénévoles.....	11
Assemblée générale	12
CALENDRIERS DES ANIMATIONS.....	13
COMITÉ DE RÉDACTION	16

ÉDITO :

C'est un **petit édito** que je vous livre en lecture cette fois-ci, pour cette première **SNI** de l'année 2026, non pas que l'actualité ne soit pas dense au contraire, mais simplement qu'elle se répète en écho de l'année 2025.

Ainsi, il y a la proposition de loi Duplomb 2. Tellement peu différente de la précédente que l'impression d'un copier-coller saute aux yeux. Nous étions quatre de SNE à manifester à Vendôme à côté des représentants de la Confédération Paysanne, avec le président de Perche Nature et sa directrice. Les Associations environnementales que nous sommes, étaient bien accueillies, partageant les mêmes valeurs quant au respect de la biodiversité et luttant contre la chimie imposée à nos sols.

Ainsi, il y a des destructeurs du monde vivant encore et encore. L'affaire de la Ferté-Saint-Aubin concernant la SCEA Saint-Hubert appartenant à M. Bouygues Olivier au sein de laquelle des salariés sont poursuivis pour destruction de chats sauvages, hérissons, buses variables, hérons cendrés, grands cormorans, choucas des tours. Sans doute, contrarient-ils les performances de chasse et de pêche dans la propriété... Ils sont aussi poursuivis pour avoir exploité une sorte d'élevage de sangliers sous des enclos et bien sûr sans autorisation.

Sologne Nature Environnement s'est portée partie civile en tant qu'Association de protection environnementale, mais aussi en tant que porte-parole du Réseau SOS FAUNE SAUVAGE. Ce réseau se voue à coordonner les actions des Centres de soins de la Région Centre Val de Loire entre eux d'une part et avec les Associations de protection de l'Environnement d'autre part pour mieux gérer les interventions et mettre en place une médiation entre un public non averti et les organismes en question.

Mais il y a aussi du positif...

Notre Conseil Régional par L'ARB (Agence Régionale de la Biodiversité) a organisé des journées départementales de réflexion sur la stratégie régionale de la biodiversité. Les thèmes étaient variés, concrets, le public était multi-facettes associations, élus, partenaires constructeurs ou aménageurs. L'objectif est d'aboutir à des propositions partagées, concrètes et fondatrices d'un futur pour la protection du monde vivant.



Pour notre Association Sologne Nature Environnement,
nous répétons aussi notre année précédente.

Ainsi, nous bataillons pour obtenir des financements, curieusement toujours plus compliqués d'accès. Nous travaillons à reconstruire une équipe grâce à des embauches quelquefois problématiques (abandon par exemple)

Mais il y a aussi du positif...

Notre bilan comptable est enfin positif. En 2023, nous étions à moins 200 000 euros corrigés par le Commissaire aux Comptes à moins 80 000 euros en renvoyant 120 000 euros de déficit sur l'année 2022 qui auraient dû être déclarés par la précédente équipe.

En 2024, nous étions à moins 9 000 euros et le bilan 2025 devient positif pour 6 719 euros.

Notre équipe est reconstituée, Aurélie Simoes est notre nouvelle secrétaire comptable dont la compétence va soulager notre co-direction. Eva Sempé, qui prend sa retraite, sera remplacée par Marie Blondel après une sélection réussie sur ses compétences naturalistes...

Ainsi, je vous invite, Chères Adhérentes et Adhérents qui le souhaitent, de nous rejoindre au Conseil d'Administration. Actuellement, nous ne sommes plus assez nombreux.

Pour cela, nous vous ouvrons à toutes et tous notre prochain conseil le 8 avril 2026 dans nos locaux à 18 h 30 pour que vous manifestiez votre intérêt à soutenir concrètement.

Cette date est choisie pour respecter nos statuts ; ils imposent un délai de prévenance de 10 jours avant notre Assemblée Générale du 18 Avril 2026 pour que chacun et chacune fasse candidature dans le CA.

Par ailleurs, si vous souhaitez poser une question au Conseil d'administration sur le fonctionnement, émettre une critique ou obtenir une information, vous pouvez le faire 3 semaines avant cette assemblée générale.

Venez au moins voir et participer et vous déciderez selon vos convictions et motivations à défendre le monde vivant de participer à la vie de cette belle association.

D'ici là, je vous souhaite de vivre et de revivre des immersions dans la nature solognote... Qui retrouve un peu tôt un soleil quasi estival.

Vous savez certainement qu'en forêt :

Il y a plus que l'œil ne peut voir.

Il y a plus que l'oreille ne peut entendre.

Il y a plus que la main ne peut ressentir et...

Il y a beaucoup plus que la mémoire ne peut retenir.

Laissez vous submerger.

Etienne Verschueren,

Coprésident en charge des relations extérieures.



CIGEO : Le Premier ministre tente un passage en force

Communiqué commun Réseau Sortir du nucléaire, France Nature Environnement, Greenpeace France, Amis de la Terre – France, Attac France, Coordination Stop Cigeo, Global Chance, CRIIRAD et l'European Environmental Bureau

Nos organisations ont appris avec effarement et par un article de presse du 13 mars dernier que l'enquête publique sur la Demande d'Autorisation de Création du projet CIGEO pourrait avoir lieu dès le mois de mai à la demande du Premier ministre, alors que, fin 2025, elle était annoncée pour l'automne 2026 ce qui était déjà trop tôt.

En effet, CIGEO est le nom d'un projet qui viserait à stocker en profondeur les déchets radioactifs les plus dangereux pour des millénaires, près de Bure dans la Meuse. Ce projet, inique, serait une 1ère mondiale et le plus important d'Europe.

Pourtant le dossier présente encore de graves lacunes pour démontrer sa faisabilité et sa sûreté. Avancer la date de l'enquête publique, démontre donc une volonté de passage en force.

C'est pourquoi, nos organisations demandent notamment le report de cette enquête publique pour que le public ait accès à une information précise, complète et transparente sur ce projet en particulier sa faisabilité et sa sûreté.

Accéder au communiqué de presse complet <https://www.greenpeace.fr/espace-presse/enquete-publique-cigeo-avancee-nous-refusons-categoriquement-cette-acceleration-injustifiable/>

Publié par FNE le 19 mars 2026

Déréglementation des nouveaux OGM : des justifications sans base scientifique



De nombreux et substantiels manquements scientifiques entachent le projet de règlement européen, en cours d'adoption, qui vise à déréglementer la quasi-totalité des organismes génétiquement modifiés issus des nouvelles techniques génomiques (NTG). Un collectif d'organismes français, dont France Nature Environnement, vient d'adresser à la Commission européenne un important document démontrant ces défaillances.

Un règlement proposé par la Commission européenne en juillet 2023 exempterait la quasi-totalité des OGM issus des NTG de toute obligation d'évaluation des risques, de traçabilité, d'étiquetage et de surveillance. Un accord provisoire trouvé en décembre n'attend plus que d'être adopté définitivement au Parlement et au Conseil de l'Union européenne (UE).

Le 21 février 2026, 13 organismes français de bio, ont envoyé une lettre à la Commission, (Ombudsman) de l'UE.

défense des citoyens, de l'environnement et en vue d'une plainte auprès de la Médiatrice



Des expertises biaisées

Ce document substantiel (130 pages) met en exergue, de manière détaillée, les importantes lacunes et défaillances dans la manière dont la Commission a préparé et élaboré sa proposition législative, entachant ainsi sa légitimité.

Notre démarche, fondée sur une abondante bibliographie scientifique, présente une analyse précise du cheminement biaisé de l'expertise institutionnelle de l'UE - et de son usage par la Commission - qui a abouti à un texte faisant passer, à tort, les NTG pour des techniques sûres et maîtrisées.

Cette proposition de déréglementation des NTG va jusqu'à poser une équivalence de principe entre les OGM-NTG et les plantes issues de variétés classiques, et à les considérer comme «a priori» bienfaisants pour l'environnement et l'agriculture durable.

Avec l'aide de spécialistes, notamment des biologistes de premier plan, nous démontrons que la proposition de règlement sur les NTG repose tout entière

sur des paradigmes scientifiques erronés, en dépit de nombreuses études et alertes scientifiques que la Commission ne pouvait ignorer, notamment sur les risques.

Nous mettons également en lumière des carences dans les consultations et études d'impact préalables, ainsi que des insuffisances problématiques dans l'organisation de l'expertise institutionnelle, dont les résultats ont été instrumentalisés.

Sont également signalés des programmes de recherche volontairement retardés sur la traçabilité, et plus largement, une approche de la biologie moléculaire dépassée, ainsi que des risques minimisés, voire, pour les risques systémiques, occultés.

Dans notre lettre, chacun des points abordés (risques, principe d'équivalence, traçabilité, brevets, bio, éthique...) est explicité et documenté sur le plan juridique et scientifique, et souposé au regard de sa (non)conformité aux principes et droits de l'UE, ainsi qu'aux principes de Bonne administration que la Commission a elle-même adoptés.

Nos treize organisations appellent donc la Commission européenne au retrait de sa proposition de règlement sur les NTG, et à tout le moins de répondre à nos questions et revendications concernant ses insuffisances, juridiques comme scientifiques.

Voir la lettre complète :
<https://fne.asso.fr/system/files/inline-files/Lettre20%a20%la20%CE20%-20%OGM-NTG-Final.pdf>

Organisations signataires du document :

France Nature Environnement (FNE), Conseil national des associations familiales laïques (CNAFAL), Collectif Vigilance OGM & Pesticides 16, Fédération nationale d'agriculture biologique (FNAB), Follavoine, Générations Futures, Groupe International d'Études Transdisciplinaires (GIET), OGM Dangers, POLLINIS, Réseau Semences paysannes, Sciences citoyennes, Syndicat des entreprises bio agroalimentaires (SYNABIO).

Publié par FNE le 16 mars 2026

La guerre aux « nuisibles » ne réduit pas les dégâts

Chaque année, en France, 1,7 million d'animaux sont abattus dans le cadre d'une politique publique de régulation des espèces dites «susceptibles d'occasionner des dégâts» (ESOD). Une nouvelle étude portée par un chercheur du Muséum prouve que ces actions ne permettent pas de réduire les dommages économiques imputés à ces espèces, ni de réguler les populations en question, et révèle que cette politique coûte huit fois plus que les dégâts déclarés.

Une politique évaluée pour la première fois

Dans le cadre de la régulation des espèces considérées comme «nuisibles», **plus d'un million de renards, fouines, martres, pies, corbeaux et autres corneilles sont tués chaque année.** L'objectif apparent est simple : cela permettrait de réduire les pertes agricoles, de protéger les biens privés et publics, mais aussi de limiter les risques sanitaires. Pour autant, jusqu'à maintenant,



l'efficacité de cette politique publique n'avait jamais été évaluée. Une étude publiée dans Biological Conservation s'est penchée sur la question en analysant les données officielles récoltées pendant **sept ans** (2022-2015). Les chercheurs ont compilé, pour chaque département français, le nombre d'animaux détruits et le montant des dégâts déclarés par les agriculteurs et particuliers. En estimant le temps passé, les frais de transport, le matériel et les munitions, les auteurs évaluent le coût moyen de cette politique à presque **64 euros par animal tué** (pour 12,4 millions d'animaux en 7 ans), un contrôle qui semble bien plus coûteux que les dégâts déclarés.



Aucun effet mesurable sur la réduction des dégâts

Les scientifiques ont analysé de nombreuses données statistiques, qui ont mis en évidence les résultats suivants.

Premier point : **la destruction de ces animaux «nuisibles» ne réduit pas les dégâts**, et, à l'inverse, ne pas les abattre n'augmente pas les dégâts déclarés dans un territoire. Qui plus est, les efforts de destruction ne sont pas concentrés sur les bonnes cibles, dans l'espace comme dans le temps, et représentent un investissement économique inefficace : on estime à **123-103 millions d'euros par an le coût des abattages**, et seulement à **23-8 millions d'euros le coût des dégâts**.

Deuxième résultat : les départements où les dégâts étaient élevés durant cette période ne sont pas ceux où les abattages ont été intensifiés les années suivantes. Cela signifie que **l'effort de régulation n'a pas été proportionnel aux dommages signalés**. Certes, pour certaines espèces d'oiseaux comme la corneille ou l'étourneau, on observe que les abattages augmentent l'année même où les dégâts sont importants, sans doute parce que les tirs ou le piégeage interviennent rapidement après des dommages sur les semis. Mais cette relation disparaît lorsqu'on regarde les effets à plus long terme.

Ainsi, **statistiquement, tuer plus d'animaux ne réduit pas les dégâts l'année suivante**. Dans certaines régions, la relation est même inversée : plus on détruit une espèce une année donnée, plus les dégâts sont élevés l'année suivante, notamment pour les geais et les étourneaux. Cela ne signifie pas que la destruction provoque directement les dégâts, mais cela suggère encore une fois qu'elle ne les empêche pas.



Martre des pins (Martes martes)

© F. Cahez

Corneille noire (Corvus corone)

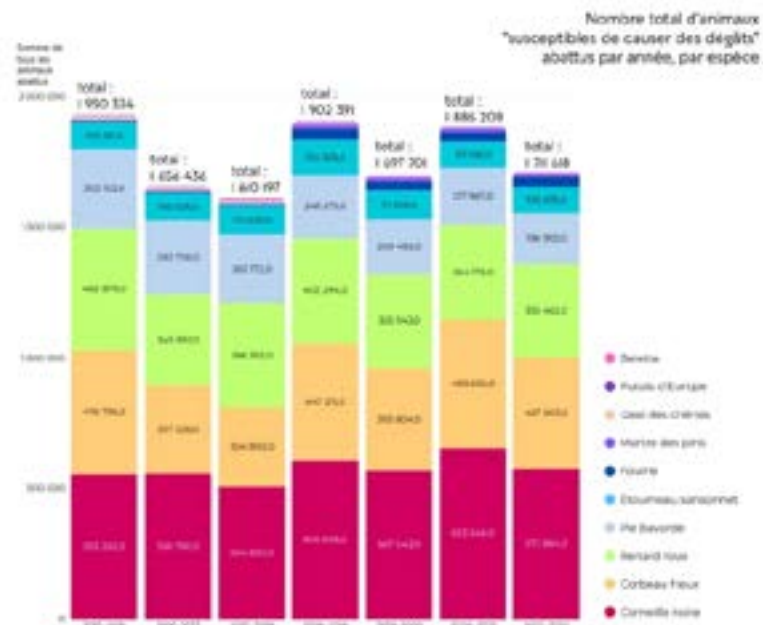
© M.-L. Taÿ Pamart



Un rapport coût/bénéfice défavorable

En somme, il n'y a **aucune preuve tangible de bénéfices à détruire massivement des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts**, d'autant que ces actes empêchent ces espèces de rendre des services à nos sociétés, notamment pour l'agriculture et la foresterie. En effet, les corvidés, par exemple, jouent un rôle dans la dispersion de graines et de fruits, comme le geai qui cache des glands à l'automne et assure la plantation de milliers de chênes. Les renards et les mustélidés sont quant à eux des prédateurs de rongeurs, protégeant ainsi les cultures. Comme le préconisait un rapport de l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable de décembre 2024, il conviendrait donc de **réviser cette politique**, au vu des résultats produits par l'étude. Les auteurs suggèrent de réorienter les efforts vers des stratégies non létales (protection des semences, dispositifs dissuasifs, aménagements agricoles), susceptibles de réduire les pertes pour les particuliers et professionnels sans perturber les équilibres écologiques. Ainsi, une cohabitation durable et saine pourrait exister entre humains et espèces «susceptibles d'occasionner des dégâts».

Nombre d'animaux «susceptibles de causer des dégâts» abattus par année, par espèce



© Source : Jiguet F, Morin A, Courtines H, Robert A, Fontaine B, Levrel H, Princé K, 2026, Ecological and economic assessments of native vertebrate pest control in France. Biological Conservation / Schéma : MNHN - V. Briand

Cet article a été rédigé le 9 mars 2026 par Victoria Briand, rédactrice au Muséum national d'Histoire naturelle.



FAUNE ET FLORE

C'est reparti pour les ateliers pelotes !



En 2025, vous étiez nombreux à participer aux 6 ateliers de dissection de pelotes de réjection. Ce groupe de 16 personnes s'est retrouvé tout au long de l'année dans la bonne humeur et la convivialité. Au total, plus de 134 pelotes venant toutes de Terranima à Pruniers-en-Sologne furent disséquées. Ainsi, 374 crânes sont analysés méthodiquement.

Pour cette année 2026, nous renouvelons l'opération, mais sous un nouveau nom : Apéro-Pelotes !

L'objectif est simple : disséquer des pelotes venant de l'église de Thoury, mais sans oublier ce que nous aimons tous : passer un « chouette » moment convivial en dégustant des bons produits !

Soyez attentifs aux futures newsletters et n'hésitez pas à vous joindre à nous pour vivre cette expérience. Je peux déjà vous dire que le premier atelier sera en avril dans nos locaux ! On compte sur vous !

Pelotes, pelotes, où êtes-vous ?

Votre association est à la recherche de pelotes de réjection.

Ces pelotes serviront dans plusieurs projets : ateliers dissection avec les élèves de différentes écoles, expositions dans différents stands. C'est un super support pédagogique pour sensibiliser petits et grands ! Elles pourront également servir dans un beau projet à la fin de l'année (restez connectés !).

Pour nous apporter des pelotes, rien de plus simple, il suffit en amont de relever ces informations et de mettre 24 h au congélateur pour tuer les petits indésirables :

Nom du récolteur :

Lieu de récolte :

Date de récolte :

Pauline Ledu,

Chargée de missions flores et habitats naturels.



Bilan du Comptage WETLANDS en 2026

Ce dénombrement annuel européen des oiseaux d'eau hivernants est coordonné par l'association Wetlands International et la LPO pour la France.

SNE avait proposé 27 étangs de la Sologne en 1994, qui sont habituellement les plus fréquentés par les oiseaux hivernants. Nous participons depuis 1994 à ce recensement et avons en charge la coordination pour le département du Loir-et-Cher. La Loire et l'étang de Sudais, à Pontlevoy, font également partie du comptage annuel. Quelques années plus tard, nous avons ajouté 26 autres étangs, pour arriver à 53 étangs suivis tous les ans.

Seize bénévoles de SNE ont participé à cette journée de recensements hivernaux, ainsi que 6 personnes de l'association Loir-et-Cher Nature et deux gardes de l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

Cette année n'était pas exceptionnelle pour les oiseaux aquatiques de nos étangs et aucune espèce inhabituelle n'était présente. Plusieurs espèces d'anatidés sont en déclin, comme les deux espèces de fuligules. La raison de cette diminution reste difficile à interpréter.



Pour l'ensemble des espèces, les conditions météorologiques, le jour du comptage et pendant les semaines et jours précédents ces comptages, les niveaux d'eau, les activités de chasse, seraient des critères qu'il faudrait prendre en compte.

Parmi les espèces qui comptent autour de 500 individus et plus figurent notamment : le Vanneau huppé (1819 individus), le Canard colvert (1396 individus, mais cela incluent probablement les lâchers pour la chasse.), le Pluvier doré (780 individus), le Fuligule milouin (675 individus), le Fuligule morillon (662 individus), la Mouette rieuse (591 individus) et la Sarcelle d'hiver (497 individus).

Clotilde, notre chargée de communication, a enregistré une vidéo lors du comptage Wetlands dont le montage n'est pas encore finalisé. Nous la diffuserons prochainement.

Un journaliste nous a accompagné en matinée et un article intitulé « Les oiseaux migrateurs ne viennent plus » a été publié le 19 janvier dans le journal la Nouvelle République.



Photo de l'Équipe SNE WETLANDS 2026

Un grand merci à tous les observateurs bénévoles de Sologne Nature Environnement, de Loir-et-Cher Nature et de l'OFB qui ont participé à ce comptage.

Eva Sempé,

Chargé de missions naturalistes bientôt à la retraite.

Les résultats de l'enquête « Oiseau de l'année » de 2025 : le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)

En début d'année 2025, nous avons lancé un appel aux adhérents pour l'enquête « l'Oiseau de l'année ». Nous souhaitons mieux connaître sa répartition actuelle sur le territoire solognot.

Pour notre enquête, nous n'avons pas recherché un nombre d'individus, mais plutôt la distribution spatiale de l'espèce.

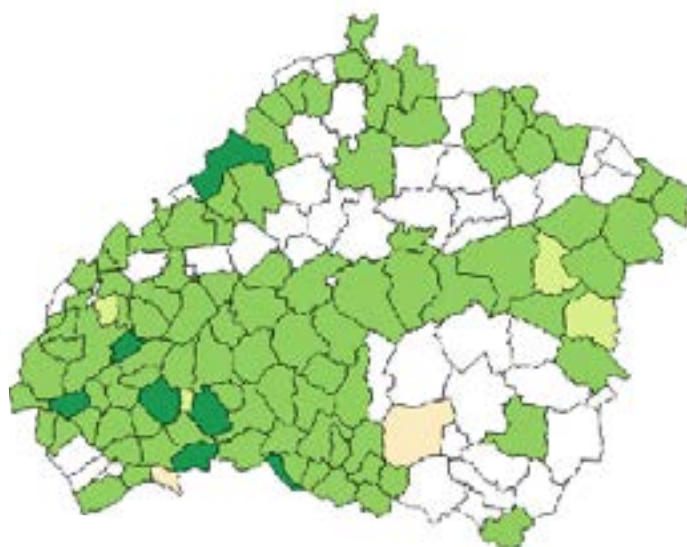
L'espèce, bien qu'encore relativement commune dans notre région, est maintenant classée comme « quasi menacée » en France, c'est-à-dire qu'elle est proche du seuil des espèces menacées ou qui pourraient être menacées « si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises ».

Sur la carte ci-contre, extraite de notre base de données Obs'Sologne, figurent également les dernières observations de l'espèce de début 2026. Les données de 2025 sont incluses dans « dernière observation à partir de 87 ». « 2010 observations ont été enregistrées l'année dernière de 14 observateurs. Il semble surprenant que le Faucon crécerelle soit absent des communes du sud-est de la Sologne, mais cela est probablement dû à l'absence d'observateurs dans cette région. De plus, il s'agit de communes essentiellement forestières, l'espèce nécessite des milieux ouverts pour chasser les micromammifères, ses proies de prédilection.

Nous remercions l'ensemble des adhérents de SNE pour leur participation à l'enquête.

Eva Sempé,

Chargé de missions naturalistes bientôt à la retraite.



- Observation en 2026
- Dernière observation à partir de 2010
- Dernière observation entre 2000 et 2009
- Dernière observation entre 1990 et 1999
- Dernière observation entre 1980 et 1989
- Dernière observation avant 1980



Oiseau de l'année 2026 : le Verdier d'Europe en Sologne et en Vallée du Cher



Nous avons décidé que l'espèce d'oiseaux de l'année 2026 serait le Verdier d'Europe (Chloris chloris). Le Verdier d'Europe est encore une espèce relativement commune et globalement non menacée. Néanmoins, en France, le déclin de cette espèce est avéré et en Sologne l'espèce se fait de plus en plus rare.

Comme tous les ans, une espèce facile à observer et reconnaître est sélectionnée pour figurer comme « oiseau de l'année ». L'enquête de 2026 concerne la répartition du Verdier d'Europe en Sologne et en Vallée du Cher. Nous souhaitons parvenir à nous appuyer sur un maximum de témoignages et sollicitons la participation de tout un chacun.

Prendre part à cette enquête de « sciences participatives » consistera donc à transmettre l'ensemble des observations. Une commune, un lieu-dit, une date et vous aurez contribué à faire avancer notre connaissance de cette espèce. Si possible ajoutez le nombre d'oiseaux, mâle, femelle ou jeune, et leur comportement (transport de matériau pour le nid, ou nourrissage des jeunes...). Vous pouvez aussi envoyer vos photos.

SNE vous en remercie à l'avance et publiera en début d'année 2027 dans la lettre aux adhérents les résultats de cette enquête.

Description de l'espèce :

Les verdiers de notre région sont plutôt sédentaires, mais sont rejoints en hiver par des oiseaux venus du nord et de l'est de l'Europe.

Le plumage du Verdier d'Europe mâle est vert-olive agrémenté de jaune vif sur les ailes et la queue. Sa tête grise verdâtre est comme maquillée de subtiles touches jaunes sur le front et devant la joue grise. Les femelles et jeunes sont plus ternes, plus brun-grisâtre. Une bonne connaissance de son chant et cri aide à l'identifier facilement.

Habitat et alimentation :

Le Verdier d'Europe habite des milieux arborés, mais peu denses, ce qui participe à expliquer sa présence régulière dans les parcs et jardins. On le trouve également dans les régions bocagères et tous

les habitats de lisière. Il est plus rare dans des massifs forestiers et en altitude.

Il se nourrit principalement de graines provenant de nombreuses espèces de végétaux, ce qui lui permet d'être assez généraliste dans les milieux qu'il fréquente. De plus, il consomme des fruits et des baies et complète avec des insectes lors de la période d'élevage des jeunes.

Reproduction :

Il nidifie dans des arbres comme dans des arbustes, ne demandant qu'à ce que le nid puisse être caché au sein d'un feuillage dense. La femelle couve seule ses 4 à 5 œufs.

Distribution :

On trouve l'espèce sur l'ensemble du Paléarctique occidentale et en France dans tous les départements.

Statut :

L'espèce est protégée en France et figure en liste rouge nationale en « vulnérable » (VU). En région Centre-Val de Loire, le Verdier d'Europe est noté pour l'instant encore en « préoccupation mineure » (LC), mais devrait passer sur la prochaine liste rouge régionale, qui sortira cette année également en VU.

Son déclin pourrait être lié à la diminution de ses ressources alimentaires (via l'effet de l'intensification des pratiques agricoles ou par la régression des prairies naturelles par exemple).

Merci de nous transmettre vos observations :

En utilisant notre base de données en ligne (Si vous êtes nouveau : après l'inscription et création d'un compte) : Obs'Sologne

Par mail à Marie Blondel : marie.blondel@sologne-nature.fr

Nous espérons une forte participation des adhérents pour le recensement de ce passereau des parcs et jardins, habitats arborés semi-ouverts, qui pourrait encore se raréfier plus dans un futur proche.

Eva Sempé,

Chargé de missions naturalistes bientôt à la retraite.



ANIMATION

Les Sorties «

Sologne Naturez-Vous » sont de retour !

Vous l'attendiez tant, notre calendrier de sorties annuel est enfin arrivé !

Retrouvez dans ce programme une vingtaine d'animations nature pour découvrir l'environnement autrement, du mois de mars au mois de décembre. Sorties sur le terrain, chantier nature, stand ou encore affûts, il y a mille et une façons d'aller dans la nature en 2026, au côté de nos éducateurs à l'environnement qualifiés.

Grâce à nos thématiques très variées, vous trouverez forcément votre bonheur : plantes comestibles,

nuit de la chauve-souris, brame du cerf, oiseaux ou encore astro... Nous n'attendons plus que vous pour vous montrer toutes les richesses de la Sologne !

Retrouvez toutes nos sorties sur l'agenda de notre association, sur notre site internet www.sologne-nature.org.

Kelly Duhornay,

Éducatrice à l'Environnement.



Accueillir les chauves-souris !

Dans le cadre du projet « Les habitants des clochers » que notre association porte depuis l'année dernière, nous organisons cette année de nombreux ateliers et sorties pour sensibiliser le grand public. Fin février s'est déroulé le premier atelier « Accueillir les chauves-souris ». L'objectif de cet atelier est d'en apprendre davantage sur la faune présente dans nos clochers solognots, de découvrir un peu plus spécifiquement les chauves-souris, et de leur fabriquer des gîtes. Les participants ont donc pu montrer leur talent de bricoleur ! Ils sont repartis à la fin de cet atelier avec les gîtes fabriqués, pour pouvoir les installer chez eux, et être eux aussi des refuges pour la biodiversité !

De nombreuses animations sur la faune des clochers sont prévues dans notre agenda 2026, ateliers de fabrication de gîtes à chauves-souris, sorties crépusculaires à la découverte des espèces ou encore sorties de gîtes participatives. N'hésitez pas à vous rendre sur notre agenda pour y participer !

Sarah Bricard,

Éducatrice à l'Environnement.



VIE ASSOCIATIVE

Journée de la biodiversité 2026 : Jardins et biodiversité !

Les préparatifs de la Journée de la Biodiversité 2026 sont lancés... Et l'énergie collective est déjà au rendez-vous ! Réunis le 17 février, bénévoles et salariés ont commencé à imaginer ensemble cette grande journée placée sous le thème « Jardins et Biodiversité », qui se tiendra le dimanche 11 octobre 2026 à la salle des fêtes de Mennetou-sur-Cher.

L'objectif ? Une journée conviviale, riche en découvertes et en échanges. Le matin, place à la nature avec une ou deux balades thématiques : exploration des jardins de la commune, découverte des insectes pollinisateurs, plantes des bords du Cher ou encore biodiversité des murailles. L'occasion parfaite d'observer la nature de près !

L'après-midi s'annonce tout aussi passionnant : mini-conférences pratiques pour jardiner autrement, conte nature, puis table ronde participative autour d'une question simple : « Jardin et biodiversité, que faites-vous ? ».

Tout au long de la journée, les visiteurs pourront

flâner entre stands, expositions et ateliers : graines anciennes, gestion de l'eau au jardin, compost, agroforesterie, herboristerie, outils de jardinage... Sans oublier des animations pour petits et grands : fabrication de nichoirs, observation d'insectes, vannerie, grainothèque, ou encore un concours photo.

Vous l'aurez compris, ce ne sont pas les idées qui manquent cette année, le plus difficile sera de choisir. De nombreuses idées sont déjà sur la table, et plusieurs groupes travaillent pour les concrétiser.

Envie de contribuer ? Les prochaines réunions permettront à chacun de rejoindre le groupe qui lui inspire le plus. Ensemble, faisons de cette journée un beau moment de nature... Et de partage !

Jeudi 9 avril de 14 h à 17 h dans les locaux de l'association

Merci de manifester votre présence à Clotilde ou Angélique : clotilde.robert@sologne-nature.org
angelique.villeger@sologne-nature.org

Clotilde Robert,

Chargée de communication et graphiste.

Des nouvelles recrues Aurélie, nouvelle secrétaire comptable depuis janvier

Je suis ravie d'avoir intégré l'équipe de SNE et de pouvoir contribuer au bon fonctionnement de l'association, dont je partage les valeurs autour de la nature et de l'environnement.

Après une licence professionnelle en comptabilité, j'ai exercé le métier de comptable pendant sept ans. Passionnée par le dessin, depuis toujours, j'ai développé en parallèle une activité d'illustratrice en freelance. De nature plutôt discrète, j'ai appris grâce à l'art à m'ouvrir davantage aux autres.

Aujourd'hui, j'ai trouvé un équilibre entre mon métier pour lequel j'ai été formée, mon activité d'artiste-auteur où je peux développer ma créativité, et mon implication dans le monde associatif.

Mes trois grandes passions dans la vie : ma petite famille avec mon conjoint et nos trois « enfants » (un petit humain, une chienne golden labrador et un chat), le dessin — notamment en numérique et à l'aquarelle — et les bons repas partagés dans des moments conviviaux.





Marie prend la relève après les 20 années de bons et loyaux services de la part de notre chère Éva !

Bonjour à tous,

Je suis Marie, j'ai 29 ans et suis originaire de Seine-Maritime (à la frontière avec la Somme, je m'estime plus picarde que normande !). Passionnée par la biodiversité qui nous entoure et soucieuse de sa préservation, j'ai toujours été impliquée au sein de diverses associations naturalistes en Normandie, Picardie, Bretagne, Île-de-France, puis récemment au sein de SNE. Cela fait effectivement tout juste un an que je suis arrivée en Sologne, et c'est avec émerveillement que je découvre la diversité des milieux et des espèces qui la composent.

C'est avec un grand enthousiasme que je rejoins l'équipe salariée de SNE en tant que digne héritière d'Eva, sur le poste de chargée de mission naturaliste.

Au plaisir de vous retrouver au château (quelle classe !) et sur le terrain prochainement.

Marie Blondel,
Chargée de missions naturalistes.

Paroles de bénévole : Michel Roubalay

Solognot, je ne l'étais pas, par passion, je le suis devenu !

Beauceron d'origine, je suis né au nord de la Loire, mon enfance a malgré tout été très tôt baignée dans la nature où les bois étaient encore nombreux dans ce petit coin (parfois surnommé «petite Sologne») au nord de Meung-sur-Loire. L'outarde canepetière y était encore présente sur des zones de pâtis incultes.

J'y ai suivi mon père... À la chasse, mais une chasse raisonnée, derrière la(es) chienne(s) d'arrêt dans une plaine à la terre amoureuse (collante) d'où nous ramenions la perspective d'un bon repas. À mon tour, j'y ai traîné mes bottes quand j'ai atteint l'âge. Après le BAC et le service militaire, à l'heure de rentrer dans la «vie active», parmi les options qui s'offraient à moi, j'ai choisi d'intégrer la Caisse d'épargne de Romorantin-Lanthenay, capitale de la Sologne, pour aller y promener l'Écureuil, symbole de l'épargne, mais un peu tête en



l'air, il disperse beaucoup. Je me suis bien acclimaté en Sologne que je connaissais déjà, une partie de la famille de mon père s'y était installée, dont un cousin qui était garde-chasse et qui nous accueillait régulièrement les mois d'août dans une magnifique propriété.

J'y ai abandonné la chasse, celle qui y est pratiquée ne correspondant pas à mon idée de la chasse.

Je me suis marié en Sologne, y ai eu deux

enfants à qui je pense avoir transmis ce besoin de proximité avec la nature.

Quand mes enfants grandirent, je me suis rapproché du milieu associatif local, d'abord par la randonnée à RomoRando (à l'époque Romorantin Randonnée Pédestre) dont le suis aujourd'hui coprésident, puis à Sologne Nature Environnement (SNE) quand Alexandre, mon premier fils, ayant obtenu son BTS d'Animateur Nature, y a trouvé un poste. C'était au siècle dernier à Nouan-le-Fuzelier. J'ai connu et aidé le déménagement à Romorantin au château de Beauvais.

J'ai été sollicité pour intégrer le conseil d'administration quand Alexandre a quitté la région, ce que j'ai accepté ; quand il est revenu et a retrouvé son poste, il n'y a pas eu de problème pour que je reste administrateur et malgré quelques péripéties, j'ai régulièrement été réélu aux Assemblées Générales. Je m'étais déjà bien impliqué dans les activités de l'association.

Quand, en 2015, ma vie au côté de l'Écureuil (qui avait bien mal évolué) a pris fin, les associations dont j'étais adhérent ont flairé l'aubaine et c'est tout naturellement qu'SNE a pu bénéficier de mes

Journée de la biodiversité : faune sauvage et Assemblée générale ordinaire



Au programme de cette journée :

- Animation nature sur la Loutre d'Europe à 10h à Villefranche-sur-Cher (sur inscription),
- Auberge espagnole le midi à 12h30,
- Loto des animaux à 14h30,
- Assemblée générale ordinaire à 16h :
 - Rapport moral,
 - Rapport d'activité,
 - Rapport financier,
 - Prévisions 2026,
 - Augmentation de la cotisation à SNE,
 - Questions diverses (à envoyer 15 jours avant),
 - Élection des administrateurs,
- Verre de l'amitié.

nouvelles disponibilités.

C'est cette année-là que j'ai rencontré une jeune service civique, Angélique, avec qui nous traversions la Sologne aux aurores pour aller relever les seaux derrière la barrière mise en place pour protéger une population de grenouilles rousses. Ce fut le début d'une belle amitié.

Avec SNE, j'ai participé à de nombreux projets, dont le suivi d'une population de cistudes. Après avoir suivi les femelles équipées d'émetteur sur le lieu de ponte, il a fallu préparer et mettre en place des cages et ce fut une joie intense que de voir émerger toutes ces petites tortues guère plus grosses que des pièces de deux euros. Aujourd'hui pour ce projet, nous continuons à patauger dans les étangs et retrouvons avec plaisir les jeunes de cette génération.

Aujourd'hui, SNE sait pouvoir encore compter sur mes bras, pour les chantiers mares, pour le terrain Cornet, voire pour de nouveaux projets.

Michel Roubalay,

Administrateur, adhérent et bénévole hyperactif.

Notre assemblée générale extraordinaire et ordinaire se déroulera cette année le samedi 18 avril prochain à la Salle Saint-Exupéry, 6 Av. Saint-Exupéry (face à la Fabrique Normant) à Romorantin-Lanthenay.

Sologne Nature Environnement recherche des administrateurs et administratrices, si vous êtes adhérent depuis une année entière, et si vous le voulez, vous pouvez présenter votre candidature 10 jours avant par écrit aux coprésidents de l'association (avant le 8 avril à president@sologne-nature.org).

Pour l'occasion, un conseil d'administration ouvert est d'ailleurs prévu le mercredi 8 avril 2026 à 18h30.

Pour préparer cette assemblée générale, vous recevrez les documents nécessaires à votre information environ une semaine avant l'assemblée générale par voie numérique.

Ceseraaussil'occasionpourlesnouveauxadhérents de faire connaissance avec tout le monde !



CALENDRIER DES SORTIES



SAMEDI 18 AVRIL 2026 À PARTIR DE 10 H : Journée biodiversité « Faune Sauvage » et Assemblée Générale

Rendez-vous à l'Espace Saint-Exupéry à Romorantin-Lanthenay (41)

Venez à notre journée de la biodiversité sur le thème « Faune sauvage » le 18 avril. Le matin, découvrez notre sortie sur notre sirène d'eau douce, la Loutre d'Europe avec Alexandre à Villefranche-sur-Cher (RDV à 10h à la guinguette). Ensuite, déjeunez avec nous lors d'une auberge espagnole, chacun apporte un plat de sa spécialité à partager. Pour bien digérer, participez à notre loto des animaux avec à gagner un nichoir ! Et pour finir, assistez à notre assemblée générale.

Tarif : gratuit

Habitants des clochers

MERCREDI 15 AVRIL À 10 H : Atelier « accueillir les chauves-souris »

Sassay (41)

Les chauves-souris, souvent mal-aimées et méconnues, sont des êtres fascinants ! Venez découvrir ces petits mammifères bien présents chez nous, et leur fabriquer des gîtes pour qu'elles puissent passer l'été bien abritées.

Tarif : gratuit, places limitées, réservations conseillées



Défi alimentation

Défi Alimentation Selles-sur-Cher

MERCREDI 15 AVRIL DE 14 H 30 À 17 H : Cuisine anti-gaspi

Salle des fêtes de Selles-sur-Cher (41)

Sortez vos tabliers, venez découvrir de nouvelles recettes simples qui permettent de limiter le gaspillage. Bon pour

l'environnement et pour notre budget, il suffit de connaître des astuces. Découvrez-les à notre atelier cuisine anti-gaspi !

Gratuit

MERCREDI 22 AVRIL DE 14 H 30 À 17 H : Cuisine petit budget

Salle des fêtes de Selles-sur-Cher (41)

Cuisiner avec un petit budget, c'est possible ! Venez découvrir des recettes simples, bonnes pour notre santé et surtout économiques !

Gratuit



MERCREDI 13 MAI DE 14 H 30 À 17 H : Cuisine de saison

Salle des fêtes de Selles-sur-Cher (41)

Venez partager des recettes diététiques simples à partir de produits de qualité, locaux et de saison, pour mieux manger et à moindre coût.

Gratuit

MERCREDI 27 MAI 2026 DE 14 H 30 À 17 H : Cuisiner les plantes sauvages comestibles

Salle des fêtes de Selles-sur-Cher (41)

Savez-vous que les plantes

sauvages peuvent aussi atterrir dans nos assiettes ? Rejoignez-nous pour en apprendre plus sur les plantes sauvages comestibles et les cuisiner ensemble !

Gratuit

VENDREDI 12 JUIN 2026 DE 10 H À 12 H : Rendez-vous à la ferme

Fromagerie Péré, 65 rue de la Collinière à Selles-sur-Cher (41)

D'où vient ce que l'on mange ? Où se procurer des produits locaux ? Comment sont-ils produits ? C'est quoi le métier d'agriculteur ? Autant de questions auxquelles nous vous proposons de répondre

en partant à la rencontre de producteurs locaux.

Gratuit

MERCREDI 17 JUIN 2026 DE 14 H 30 À 17 H : Apéritif local et de saison

Salle des fêtes à Selles-sur-Cher (41)

Alors, défi réussi ? Partager votre expérience du défi lors de notre dernier atelier cuisine où l'on préparera un apéritif ensemble ! Au programme, retrouvez les acteurs du défi, partager des recettes...

Gratuit

Défi Alimentation Ferté Saint Aubin

MERCREDI 8 AVRIL DE 14 H 30 À 17 H : Rendez-vous à la ferme

Les prairies du domaine, 23 route de Marcilly à Menestreau-en-Villette (45)

D'où vient ce que l'on mange ? Où se procurer des produits locaux ? Comment sont-ils produits ? C'est quoi le métier d'agriculteur ? Autant de questions auxquelles nous vous proposons de répondre en partant à la rencontre de producteurs locaux.

Gratuit

MERCREDI 20 MAI DE 14 H 30 À 17 H : Jardiner au naturel

Jardin des Chêneries à La Ferté-Saint-Aubin (45)

Produire soi-même ses fruits et légumes ? Les plantes sauvages de nos jardins peuvent aussi atterrir dans nos assiettes ! Rejoignez-nous pour en apprendre plus sur les plantes de nos jardins !

Gratuit

MERCREDI 10 JUIN DE 14 H 30 À 17 H : Atelier cuisine bilan

MASS, 45 Rue Hippolyte Martin à La Ferté-Saint-Aubin (45)

Alors, défi réussi ? Partager votre expérience du défi lors de notre dernier atelier cuisine où l'on utilisera peu de matériel ! Au programme, retrouvez les acteurs du défi, partager des recettes...

Gratuit

Sorties d'initiation : Découvertes nature !

DIMANCHE 5 AVRIL À 9 H 00 : Marché gourmand de Neuvy s/ Barangeon

Rendez-vous à Neuvy-sur-Barangeon (18).

Tarif : gratuit pour tous

SAMEDI 11 AVRIL À 9 H 30 : Les tambours de la forêt

Rendez-vous à Chaon (41).

Au printemps, non loin de la forêt, tendez l'oreille et vous entendrez à coup sûr un bruit pas si anodin... le tambourinage des pics ! Venez découvrir avec nous les pics et autres oiseaux peuplant nos forêts.

Tarif : 6 euros - gratuit pour les adhérents et enfants de moins de 14 ans

SAMEDI 23 MAI À 10 H : Fête de la Nature CaC

Rendez-vous à Sassay (41).

À l'occasion de la fête de la nature, venez découvrir notre stand animé. Une occasion de rencontrer notre équipe et nos adhérents.

Tarif : gratuit pour tous

SAMEDI 30 MAI À 9 H 30 : Plantes aux 1001 vertues

Rendez-vous à Villefranche (41).

Lors d'une balade sur les chemins, nous irons à la recherche des plantes et de fleurs comestibles mais aussi médicinales. Venez avec nous, au détour d'un chemin, pour en apprendre plus sur ces plantes et pour apprendre de délicieuses recettes à réaliser en famille ou entre amis.

Tarif : 6 euros - gratuit pour les adhérents et enfants de moins de 14 ans

VENDREDI 19

JUIN À 20 H



Lancement des estivales de l'eau

VENDREDI 26 JUIN À 18 H 30 : «Le roi pêcheur»

Rendez-vous à Viglain (45).

Pour commencer, ce programme des Estivales de l'Eau 2026, venez assister à une projection nature sur une espèce très présente dans nos zones humides, le Martin pêcheur !

Tarif : 2 euros - gratuit pour les enfants de moins de 14 ans

Sorties naturalistes réservées aux adhérents

Groupe Botanique

DIMANCHE 12 AVRIL - Les Graminées (LA JOURNÉE, À PARTIR DE 9 H 00)

Une révision sur les particularités de ce groupe de plantes, omniprésentes dans tous les milieux.

Le matin, nous prospecterons une propriété privée sur la commune de Gièvres, pour cueillir des échantillons et après notre déjeuner pris ensemble, en après-midi, un atelier au bureau de SNE, sous loupes binoculaire pour identifier les différentes espèces de graminées.

Amenez votre casse-croûte, et vos flores et loupes à main.

Le lieu du rendez-vous et les précisions sur la sortie seront communiqués la semaine avant la sortie.

DIMANCHE 10 MAI - Un inventaire floristique des prairies (LA JOURNÉE, À PARTIR DE 9 H 00)

Une expérimentation du déroulement d'un inventaire quasi-exhaustif d'un milieu : la prairie. L'utilisation d'un quadrat n'aura plus de secrets pour vous !

Cette sortie aura lieu sur les prairies humides de la vallée du Cher, sur la commune de Villefranche-sur-Cher.

Amenez votre matériel botanique et un pique-nique.

Le lieu du rendez-vous et les précisions sur la sortie seront communiqués la semaine avant la sortie.

DIMANCHE 14 JUIN - Les Carex (LA JOURNÉE, À PARTIR DE 9 H 00)

Une révision de la famille des carex et autres cypéracées sera au programme de cette journée. Dans une propriété privée sur la commune de Villeherviers et éventuellement aussi sur le site ENS de Baltan, nous chercherons ces espèces typiques des zones humides de Sologne.

Amenez un pique-nique, des bottes et votre matériel botanique.

Le lieu du rendez-vous et les précisions sur la sortie seront communiqués la semaine avant la sortie.

DIMANCHE 28 JUIN - Les Apiacées (LA JOURNÉE, À PARTIR DE 9 H 00)

Les différentes espèces de cette famille floristique restent encore assez difficiles à appréhender. Il y a de nombreuses espèces qui se ressemblent. En utilisant une flore botanique, nous démêlerons les différents critères d'identification.

Cette sortie se déroulera sur le site des Prairies de Fouzon, sur les communes de Couffy et Meusnes.

Amenez un pique-nique et votre matériel botanique.

Le lieu du rendez-vous et les précisions sur la sortie seront communiqués la semaine avant la sortie.

Groupe Ornithologique

DIMANCHE 29 MARS (LA JOURNÉE, À PARTIR DE 9 H 00) : Les oiseaux migrants

Nous chercherons les oiseaux migrants sur les étangs de la Sologne ou ailleurs en fonction des données intéressantes du moment.

Amenez votre matériel optique et un casse-croûte pour le midi. Les précisions sur le lieu seront diffusées la semaine avant la sortie.

DIMANCHE 26 AVRIL (LA MATINÉE, À PARTIR DE 8 H 00) : Les oiseaux chanteurs

Initiation aux chants des oiseaux et recherche d'indices de reproduction. Nous terminerons la sortie par un pique-nique champêtre.

Les précisions sur le lieu seront diffusées la semaine avant la sortie. Amenez votre matériel optique et un casse-croûte pour le midi.

DIMANCHE 24 MAI (LA JOURNÉE, À PARTIR DE 9 H 00) : Inventaire des espèces patrimoniales nicheuses des étangs

Suivi des espèces patrimoniales sur les étangs de la Sologne.

Amenez votre

matériel optique et un casse-croûte pour le midi.

Les précisions sur le lieu seront diffusées la semaine avant la sortie.

DIMANCHE 7 JUIN (LA JOURNÉE, À PARTIR DE 9 H 00) : Inventaire des espèces patrimoniales nicheuses des étangs

Suivi des espèces patrimoniales sur les étangs de la Sologne.

Amenez votre matériel optique et un casse-croûte pour le midi.

Les précisions sur le lieu seront diffusées la semaine avant la sortie.



SOLOGNE NATURE INFO

Comité de rédaction

Rédactrice en chef :

Clotilde Robert

Conception :

Clotilde Robert

Mise en page :

Clotilde Robert

Comité de rédaction :

Clotilde Robert et Etienne Verschueren

Auteurs

Etienne Verschueren, Pauline Ledu, Éva Sempé, Kelly Duhornay, Sarah Bricard, Clotilde Robert, Michel Roubalay, Marie Blondel, Aurélie Simoes...

**Les articles du Sologne
Nature Infos n'engagent
que leurs auteurs !**

SOLOGNE NATURE ENVIRONNEMENT

Parc de Beauvais

23 Rue de Selles sur Cher

41200 Romorantin-Lanthenay

Tél. 02 54 76 27 18

Mail : info@sologne-nature.org

Site : www.sologne-nature.org

Retrouvez-nous sur les réseaux



C'est simple, il te suffit de scanner l'un des deux QRcode à l'aide d'une application pour accéder directement à notre page Facebook ou notre profil Instagram !

